

## École Yvan Pommaux Saint Roch

### Compte rendu du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2013-2014.

**Présents:** *Mmes El Abdellaoui, Hersard, Lelarge, M. Picard, M. Mayon, enseignants, M. Briant, directeur, Mmes Duchesne, Chasles, Césari, Augeul, Pornin, représentantes des parents d'élèves, M Anceau, maire. Excusées: Mme Pelosse IEN, Mme Savin, parent d'élèves*

#### ● **rappel des points importants du 1er conseil d'école:**

Réussite des élèves/élèves en difficultés: une première réponse est donnée dans la classe (adaptation de l'enseignement). Le RASED peut intervenir si besoin: le maître rééducateur (maître G) peut intervenir sur l'école pour aider des élèves sur le plan du comportement ou pour des difficultés d'adaptation à la classe. Le maître E peut proposer une aide à dominante pédagogique.

L'école de St Roch (qui n'est pas prioritaire) n'a pas pu bénéficier cette année des interventions du RASED, malgré quelques demandes. Seule la psychologue scolaire est intervenue pour réaliser des bilans.

L'aide personnalisée a été transformée en APC et est mise en place pour tous les élèves en ayant besoin, sur proposition des enseignants (priorité à l'aide).

Un exercice d'évacuation a eu lieu, il s'est bien déroulé (le temps nécessaire à rassembler toutes les classes au point de regroupement, situé dans la cour de récréation, est d'environ 2'30").

Deux conventions d'utilisation des locaux (ARCAD, Chorale) ont été établies pour l'année en cours : celles-ci précisent les temps et les lieux d'intervention de chacun.

Le PPMS (plan de mise en sûreté de l'école) a été mis à jour. Le principe d'un budget spécifique alloué à l'école tous les ans pour l'achat de fournitures (bouteilles d'eau, piles pour radio...) a été adopté. Un exercice d'entraînement sera effectué en période 3.

Rappel : 2 associations autour de l'école : ARCAD (cantine, garderie) et APE/Classe découverte (soutien aux projets de l'école).

#### Évaluations départementales/nationales:

- évaluations CM2 et CE1 : les enseignants utiliseront le protocole national des années précédentes pour les évaluer les acquis des élèves en fin de cycles 2 et 3.
- printemps 2014 : Moyenne section
- tout au long de l'année: Grande section

Ces évaluations ont valeur d'outils pour l'équipe enseignante et participent aux actions pédagogiques de pilotage de l'école.

#### ● **Rentrée 2014 et rythmes scolaires:**

Le projet d'organisation du temps scolaire a été remis au DASEN fin 2013. Un certain nombre de « bonnes pratiques » (proposées par le ministère) sont rappelées (particularité de la maternelle, articulation temps scolaire/temps périscolaire... ). Chacun a le souci que ce changement d'organisation se fasse de la meilleure façon possible.

Un certain nombre de questions se posent : le coût de garderie supplémentaire (les mardi et jeudi), l'encadrement des enfants lors des TAP...(une coordinatrice des activités périscolaires devrait être nommée, les TAP devraient être prévus par classe et par période).

Une réunion d'information est prévue le vendredi 14 février 2014 au cours de laquelle Monsieur le Maire exposera à l'ensemble des familles le projet retenu.

Le départ en retraite d'Anita Clément, intervenante aide documentaliste (courant 2014) est évoqué: son intervention dans l'école (24h/semaine) est très importante (encadrement de groupes dans la BCD : lecture, choix de livres, utilisation de logiciels pédagogiques...).L'équipe enseignante souhaite que quelqu'un la remplace (volume horaire égal) pour pouvoir continuer de faire fonctionner la BCD dans de bonnes conditions et permettre aux élèves de continuer d'utiliser les ressources numériques et informatiques de l'école (classe numérique rurale). La personne prévue pour assurer ces fonctions sera présente sur l'école au printemps pour un premier contact.

### ● **Entretien de l'école/travaux éventuels/investissements :**

Il semble que les achats prévus dans le budget d'investissement 2013 n'aient pas pu être réalisés alors qu'ils avaient été accordés (1 lot de chaises CM, un meuble BCD, 1 massicot ).

La demande d'investissement de l'école pour 2014 est la suivante :

#### Investissements:

- renouvellement du mobilier : 7 tables et 7 chaises maternelles+ 2 chaises élémentaires (classe de MS/GS) 1 lot de chaises CE
- 2 buts de foot et leurs filets
- 1 deuxième TBI ou équiper chaque classe (élémentaire dans un premier temps) de vidéo-projecteurs intégrés (plafond)

Le TBI a besoin d'être réparé (le vidéoprojecteur est défectueux : la réparation est estimée à 2000€ (devis de l'entreprise TIC)).

Un certain nombre d'aménagements sont également demandés : installer des buts de foot permanents (partie engazonnée), installer une table de ping pong permanente dans la cour de récréation.

Le renouvellement des fournitures est également demandé : actualisation du budget fournitures, actualisation du budget Noël, reconduction du budget BCD, maintenance du photocopieur reconduction des abonnements en cours, fourniture de timbres-postes.

Il est rappelé que les sommes allouées par la mairie sont utilisées pour l'achat de matériel pédagogique et de manuels. La subvention pour Noël a permis de financer la tenue d'un spectacle de magie à la salle des fêtes.

### ● **projets de classe**

Toutes les classes de l'école réaliseront un spectacle aux 4 vents : Vendredi 21 mars.

Les classes de CP à CM2 ont assisté aux concerts des jeunes musicales de France. Les classes de CE2/CM1 et CM2 participeront à un cross en Mars et aux Usépiades en Juin. Il n'y aura pas de départ en classe découverte cette année, un projet est en cours d'élaboration pour faire partir plusieurs classes l'année prochaine. Un certain nombre d'actions sont engagées par l'association APE/Classe découverte pour en faire baisser le coût.

### ● **Activités associatives :**

La participation des parents (coopérative scolaire) et la vente de photos permettent de financer les sorties (bus) ainsi que des achats divers pour les projets de classe. Le prochain conseil de classe se tiendra le vendredi 13 juin 2014. la fête d'école aura lieu le vendredi 20 juin 2014, selon les mêmes modalités que l'année dernière, en partenariat avec l'APE.